

## Évolutions macroéconomiques et financières récentes

La réaction rapide et drastique du gouvernement de Maurice pour isoler l'île a permis au pays de n'enregistrer que 315 cas de COVID-19 et 10 décès entre janvier et décembre 2020. Cependant, le protocole qui a permis à la nation insulaire d'échapper au pire de la pandémie a été très coûteux pour son économie. En un an seulement, Maurice a perdu 18 points de pourcentage de croissance du PIB. En effet, la contraction du PIB réel est estimée à 15 % en 2020, contre une croissance positive de 3 % en 2019. Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, qui contribue traditionnellement à environ 24 % du PIB et représente 22 % de la population active, avec des retombées importantes sur l'ensemble de l'économie (transport, agriculture, commerce de gros et de détail, services administratifs et de soutien), a subi une perte de valeur ajoutée estimée à 75 %. Dans le même temps, les exportations de fruits de mer, de textiles et de vêtements, ainsi que de sucre, ont souffert des perturbations au niveau de la demande mondiale. Seul le secteur de l'information et des télécommunications s'est développé, soutenu par une forte utilisation des services technologiques et du télétravail pendant la période de confinement. Le secteur des services financiers a également enregistré une croissance positive de 1,1%. Du fait d'une augmentation de 53 % des dépenses publiques destinées aux filets de sécurité sociale et économique, associée à une baisse des recettes fiscales en raison du ralentissement économique, le déficit budgétaire a plus que doublé, passant de 3,2 % en 2019 à environ 8 %. Le déficit de la balance courante s'est également creusé pour atteindre 12,9 % du fait de la baisse des recettes d'exportation et des recettes touristiques. L'inflation a plus que triplé, passant de 0,5 % avant la pandémie à 2,5 % en 2020, du fait de l'augmentation des prix des produits importés et de la dépréciation de la roupie. Du fait du ralentissement économique, le chômage a doublé au troisième trimestre de 2020, passant de 6,7 % l'année précédente à 10,9 %. La pauvreté est restée contenue car le gouvernement a décidé de renforcer les régimes de protection sociale existants en accordant la priorité aux segments les plus vulnérables de la population.

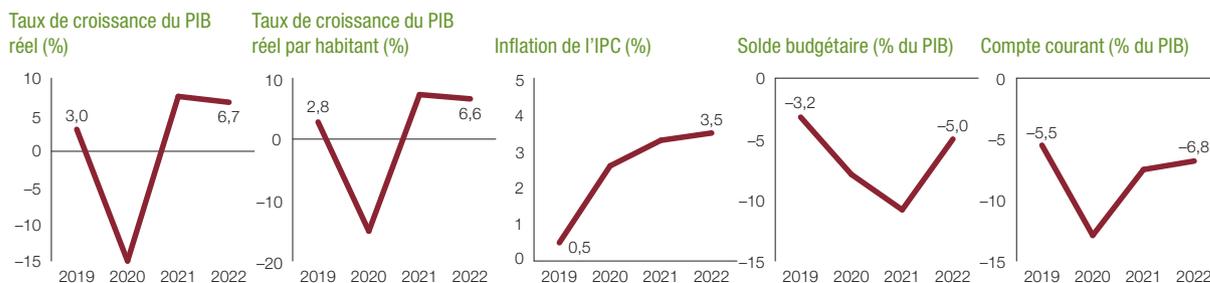
## Perspectives et risques

Les perspectives à moyen terme prévoient une forte reprise, avec une croissance du PIB réel estimée à 7,1% en moyenne au cours des deux prochaines années. Néanmoins, le déficit

budgétaire devrait se creuser pour atteindre 10,8% du PIB en 2021, accentué qu'il est par des investissements publics élevés et un soutien continu aux entreprises et à l'emploi. Ce déficit se réduira en 2022 à 5,0%, la reprise économique soutenant la croissance des recettes fiscales. Le déficit de la balance des paiements courants devrait s'améliorer à partir de 2021 en raison de l'amélioration de la balance commerciale et aux recettes provenant d'une reprise progressive des activités touristiques, car les liaisons aériennes devraient reprendre entre Maurice et l'Europe, principale source de touristes. L'inflation devrait toutefois augmenter, atteignant en moyenne 3,4% à moyen terme, du fait de l'accroissement de la demande intérieure. Le principal risque qui pèse sur les perspectives économiques du pays provient de l'éventualité d'une deuxième ou troisième vague de COVID-19 sur les principaux marchés touristiques.

## Questions et options de financement

La trajectoire de la dette publique de Maurice suscite des inquiétudes. Après une baisse substantielle de la dette publique à hauteur de 48,6% du PIB en 2013, contre 63,7% en 2008, le Parlement a fixé la limite de la dette statutaire à 60% du PIB en promulguant la loi sur la gestion de la dette publique. Cependant, il s'est avéré difficile de rester en dessous de ce plafond. La dette intérieure représente 88% de la dette publique du pays et est principalement détenue par le secteur bancaire sous forme d'obligations d'État. La dette extérieure publique (12%) se limite aux emprunts contractés à des conditions concessionnelles, avec de longues échéances auprès d'institutions multilatérales. La forte concentration de la dette publique intérieure assure une immunisation relative contre le risque de change. À court et moyen termes, la pandémie pourrait aggraver le profil de la dette publique de Maurice en raison de l'augmentation des dépenses. Cette dette publique devrait s'élever à 76,1 % en 2021 contre 64,6 % en 2020. Pour atteindre l'objectif de 60 % du PIB fixé pour la dette publique statutaire, il faudrait procéder à un assainissement budgétaire substantiel et améliorer les recettes. Malgré quelques signes de détérioration, la dette publique reste viable et le service de la dette modéré (9% du budget en 2020/2021). La restructuration de la dette pourrait ne pas être une option pour le gouvernement à court terme. La reprise de la croissance prévue au cours des deux prochaines années permettra de contenir la dette à des niveaux compatibles avec un développement économique équilibré.



Source : Les données datent de décembre 2020 et proviennent des autorités nationales; données pour 2020 sont des estimations et données pour 2021 et 2022 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.